

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT
DU JURA**

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

22 septembre 2022

et qu'elle a été faite le

22 septembre 2022

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

Présents : 38

Absents suppléés : 0

Absents excusés : 10

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n°

DCC2022_09_151

Objet :

Renouvellement du Contrat avec la SACEM pour la médiathèque intercommunale

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du Jeudi 29 septembre 2022

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-deux, le 29 septembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérome FASSETNET.

Présents : **Courfontaine :** M. Jean-Noël ARNOULD
Dammartin Marpain : M. Antony BOURCET
Dampierre : M. Mme Laure VALENTIN, M. Alain GOUNAND, Mme Nathalie HONORIO,
M. Anthony FALCONNET
Etrepigny : M. Laurent CHENU
Evans : M. Emmanuel BARBERET
Fraisans : M. Sébastien HENGY, Mme Marie-Anne LONGY, M. Dominique JOLY
Gendrey : Mme Lydia LUTHRINGER
La Barre : M. Philippe GIMBERT
Louvatangé : M. Gérome FASSETNET
Monteplain : M. Luc BEJEAN
Montmirey-la-Ville : M. Eric PERTUS
Mutigny : M. Eric DRUOT
Offlanges : M. Jean-Claude THABARD
Orchamps : M. Régis CHOPIN, M. Olivier DEMANDRE, Mme Lucette NAEGELLEN, Mme Barbara PANOUILLOT
Ougney : M. Cédric IVANES
Our : M. Segundo ALFONSO
Pagney : M. Michel GANET
Plumont : M. Christophe PERRET
Ranchot : Mme Séverine DEVILLE, M. Gérard ROBERT
Rans : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA
Romain : Mme Aurélie CHANCENOTTE
Salans : M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT
Sermange : M. Michel BENESSIANO
Serre les Moulières : M. Claude TERON
Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS
Thervay : M. Stéphane ECARNOT
Vitreux : M. Alain GOMOT

Suppléés :

Absents excusés : **Brans :** M. Michael PERES
Dampierre : Mme Valérie BENDERITTER
Evans : M. François GRESET
Fraisans : M. Hubert BACOT, Mme Sophie NIALON
La Bretenière : Mme Isabelle GUILLOT
Montmirey-le-Château : M. Martin DAUNE
Orchamps : M. Nicolas JOLY
Rouffange : Mme Aurore PLANCON
Saligny : M. Gilbert LAVRY

Secrétaire de séance : M. Claude TERON

Procurations de vote :

Mandants : M. Martin DAUNE (MONTMIREY LE CHATEAU), M. Nicolas JOLY (ORCHAMPS), Mme Isabelle GUILLOT (LA BRETENIERE), M. Hubert BACOT (FRAISANS)

Mandataires : M. Eric PERTUS (MONTMIREY LA VILLE), Mme Barbara PANOUILLOT (ORCHAMPS), M. Gérome FASSETNET (LOUVATANGE), M. Dominique JOLY (FRAISANS)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h10 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC LA SACEM POUR LA MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE

La médiathèque intercommunale (Gendrey et Dampierre) doit, pour son bon fonctionnement, avoir un contrat avec la SACEM pour les droits d'auteurs.

Il convient donc de renouveler le contrat avec la SACEM.

Le contrat est joint en annexe.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **se prononce favorablement sur le renouvellement du contrat avec la SACEM et la mise en place dudit contrat ;**
- **accepte les termes du contrat ;**
- **autorise Monsieur le Président à signer le contrat et tout acte afférent à ce dossier ;**
- **autorise Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce dossier.**

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérome FASSETNET

The image shows a large, stylized signature in black ink. Behind the signature is a circular official stamp in light blue. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' at the top and 'JURA NORD' at the bottom, with a central emblem.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0



ANNEXE



sacem
Ensemble, faisons vivre la musique

Société Civile à Capital Variable - 775 675 739 RCS Nanterre
N°SIRET 775 675 739 03 151 - N° de TVA intracommunautaire FR 42 775 675 739
225 av. Charles de Gaulle - 92028 NOUILLY SUR SEINE CEDEX - FRANCE

www.sacem.fr



Date d'émission le : 01/09/2022

Vos références à rappeler

Numéro de client : 8289583
Contrat N° : 02-10001294489

SACEM
Délégation de Besançon
26 Rue de la Préfecture
CS 41683
25042 BESANCON CEDEX

Pour tout renseignement complémentaire : 03 69 67 25 70
Courriel : dl.besancon@sacem.fr

AVIS DE RENOUELEMENT
DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION
Contrat Etablissement culturel - appareil individuel de consultation, projection, écoute du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Informations en notre possession	Informations à compléter si modifications
INFORMATION GENERALE	
Enseigne de l'établissement :	Enseigne de l'établissement :
Raison Sociale du client : COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA NORD	Raison Sociale du client :
Nom et prénom du responsable :	Nom et prénom du responsable :
Adresse de l'établissement : 9 RUE RICHEBOURG 39350 GENDREY	Adresse de l'établissement :
Téléphone : 0384711187	Téléphone :
Courriel : contact@jura-nord.com	Courriel :
N° TVA Intracommunautaire :	N° TVA Intracommunautaire :
Destinataire des documents de facturation * : COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA NORD	Destinataire des documents de facturation * :
Adresse du destinataire des documents de facturation * : 1 chemin du Tissage - 39700 DAMPIERRE -	Adresse du destinataire des documents de facturation * :
* Il s'agit du destinataire des notes de débit/crédit	
GROUPEMENT PROFESSIONNEL	
Adhésion au groupement professionnel ASS DES MAIRES DE FRANCE pour l'année 2022.	Nom et adresse de l'organisme professionnel signataire d'un accord avec la Sacem (fédération ou syndicat représentatif de votre profession) :
ATTENTE TELEPHONIQUE EN MUSIQUE	
Nombre de lignes extérieures pouvant être branchées simultanément sur le système d'attente musicale :	
Si vous faites appel à une société spécialisée dans la fourniture de programmes musicaux, indiquer ses coordonnées :	

T.S.

Informations en notre possession		Informations à compléter et modifications	
PERIODE(S) DE DIFFUSIONS Du 01/09/2022 au 31/09/2023		Du / / au / / et du / / au / /	
Appareils ou supports de diffusion utilisés Borne(s) multimédia - Nombre d'appareils ou de points de projection audiovisuelle : 3 - Projections ponctuelles : Non - Zone d'attente point de vente : Non	Mode de diffusion <input type="checkbox"/> Appareil audiovisuel <input type="checkbox"/> Lecteur (CD, minidisques, cassettes, Vinylos, Bandes magnétiques ...) <input type="checkbox"/> Lecteur de fichiers numériques sonores <input type="checkbox"/> Radio/ Radio de support numérique <input type="checkbox"/> Radio Cassettes/ CD <input type="checkbox"/> TV/ TV sur support numérique <input type="checkbox"/> Appareil audiovisuel avec casque <input type="checkbox"/> Audioguide(s) <input type="checkbox"/> Borne(s) multimédia <input type="checkbox"/> Casque d'écoute <input type="checkbox"/> DJ(s) <input type="checkbox"/> Juke-box audio <input type="checkbox"/> Juke-box vidéo/avec écran <input type="checkbox"/> Karaoke <input type="checkbox"/> Musicien(s) <input type="checkbox"/> Orchestre(s) <input type="checkbox"/> Vidéotransmission	Utilisez-vous des haut-parleurs supplémentaires ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si vous faites appel à une société spécialisée dans la fourniture de programmes musicaux, indiquer ses coordonnées :			
PERIODE(S) DE DIFFUSIONS Du 01/09/2022 au 31/08/2023		Du / / au / / et du / / au / /	
Appareils ou supports de diffusion utilisés Casque d'écoute - Nombre d'appareils ou de points de projection audiovisuelle : 3	Mode de diffusion <input type="checkbox"/> Appareil audiovisuel <input type="checkbox"/> Lecteur (CD, minidisques, cassettes, Vinylos, Bandes magnétiques ...) <input type="checkbox"/> Lecteur de fichiers numériques sonores <input type="checkbox"/> Radio/ Radio de support numérique <input type="checkbox"/> Radio Cassettes/ CD <input type="checkbox"/> TV/ TV sur support numérique <input type="checkbox"/> Appareil audiovisuel avec casque <input type="checkbox"/> Audioguide(s) <input type="checkbox"/> Borne(s) multimédia <input type="checkbox"/> Casque d'écoute <input type="checkbox"/> DJ(s) <input type="checkbox"/> Juke-box audio <input type="checkbox"/> Juke-box vidéo/avec écran <input type="checkbox"/> Karaoke <input type="checkbox"/> Musicien(s) <input type="checkbox"/> Orchestre(s) <input type="checkbox"/> Vidéotransmission	Utilisez-vous des haut-parleurs supplémentaires ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si vous faites appel à une société spécialisée dans la fourniture de programmes musicaux, indiquer ses coordonnées :			



Société Civile à Capital Variable - 775 675 739 RCS Nanterre
N°SIRET 775 675 739 03 131 - N° de TVA intracommunautaire : FR 42 775 675 739
225 av. Charles de Gaulle - 92528 NEUILLY SUR SEINE CEDEX - FRANCE

Date d'émission le : 01/09/2022

Vos références à rappeler

Numéro de client
9289893

Contrat N°
02-10001294469

SACEM
Délégation de Besançon
26 Rue de la Préfecture
CS 41683
25042 BESANCON CEDEX

Informations en notre possession	Informations à compléter si modifications
CONDITIONS DU CONTRAT - Nombre de jours d'ouverture par an : 276 - Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire : jusqu'à 25h - Prix d'entrée : 0	- Nombre de jours d'ouverture par an : - Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire : - Prix d'entrée : - Diffusions au moyen d'audioguides - recettes réalisées : - Diffusions au moyen d'audioguides - dépenses engagées : - Proportion de droits de répertoire SACEM composant l'audioguide (en pourcentage)
OBSERVATIONS	

Membre CNIL : Les informations demandées sont toutes obligatoires et sont traitées par la SACEM, notamment dans le cadre de la facturation, la comptabilisation et le recouvrement, afin de percevoir les redevances de droits d'auteur et éventuellement la rémunération spéciale prévue par l'article L. 214-1 du Code de la Propriété Intellectuelle. Elles sont destinées à la SACEM et ses partenaires.
Vous pouvez exercer, par vos soins, auprès de la SACEM - Délégation de Besançon - 225, avenue Charles de Gaulle, 92528 Neuilly-sur-Seine Cedex.

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES

Art - REVISION DU MONTANT DES REDEVANCES

La SACEM s'engage à informer le contractant du montant des redevances qui résulteront :
- d'une part, de la révision des conditions suscrites de dérouler de la reconduction du contrat pour une nouvelle période annuelle.
- d'autre part, de la révision des conditions suscrites de dérouler de la reconduction du contrat pour une nouvelle période annuelle.
En cas de refus des propositions qui lui sera faites, le contractant doit en informer la SACEM par lettre recommandée, dans un délai de 15 jours à compter de leur réception et, en conséquence, passer les adjudications musicales d'œuvres musicales par le présent contrat ou renoncer à produire effet de plein droit au simple fait ou refus du contractant. Si le contractant ne nous a pas son refus à la SACEM dans le délai susmentionné, les nouvelles conditions du contrat seront applicables de plein droit à compter de la date de modification des modalités d'exploitation et du mode de diffusion des œuvres musicales.

Art - NOTIFICATION DES MODALITES D'EXPLOITATION DE L'ETABLISSEMENT ET DES PROCEDÉS DE COMMUNICATION DES ŒUVRES MUSICALES AU PUBLIC

Les redevances sont calculées en fonction des modalités d'exploitation et du mode de diffusion des œuvres musicales. Le contractant doit notifier à la SACEM les éléments qui constituent les conditions d'exploitation figurant à l'article 2 des conditions particulières :
- d'une part, à l'expiration de chaque période annuelle même si aucune modification n'est intervenue dans les conditions d'exploitation au cours de cette période, ou, pour les établissements dont l'activité est saisonnière, au début de chaque saison, même si aucune modification n'intervient dans les conditions d'exploitation par rapport à la saison précédente.
- d'autre part, en cours de période annuelle ou saisonnière en cas de modification des conditions d'exploitation, dans un délai de 15 jours à compter de leur survenance.

Je soussigné, déclare exacts les renseignements portés sur les 3 pages du présent avis de renouvellement et demande à la SACEM de me faire connaître les conditions de reconduction de mon autorisation.

Fait le à

Cachet et signature



Société Civile à Capital Variable - 775 675 739 RCS Nanterre
 N°SIRET 775 675 739 02 191 - N° de TVA Intracommunautaire : FR 42 775 675 739
 223 av. Charles de Gaulle - 92528 NEUILLY SUR SENNE CEDEX - FRANCE

www.sacem.fr

Date d'émission le : 01/09/2022

Vos références à rappeler

Numéro de client
8289883

Contrat N°
02-10001294489

SACEM
 Délégation de Besançon
 26 Rue de la Préfecture
 CS 41683
 25042 BESANCON CEDEX

Pour tout renseignement complémentaire : 03 69 67 25 70
 Courriel : tl.besancon@sacem.fr

AVIS DE RENOUELEMENT
DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION
 Contrat Etablissement culturel - appareil individuel de consultation, projection, écoute du 01/09/2022 au 31/08/2023.

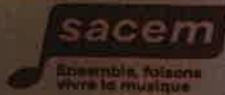
Informations en notre possession	Informations à compléter si modifications
INFORMATION GENERALE	
Enseigne de l'établissement :	Enseigne de l'établissement :
Raison Sociale du client : COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA NORD	Raison Sociale du client :
Nom et prénom du responsable :	Nom et prénom du responsable :
Adresse de l'établissement : 2 RUE DE FRAISANS 39700 DAMPIERRE	Adresse de l'établissement :
Téléphone : 0384711187	Téléphone :
Courriel : contact@jura-nord.com	Courriel :
N° TVA Intracommunautaire :	N° TVA Intracommunautaire :
Destinataire des documents de facturation * : COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA NORD	Destinataire des documents de facturation * :
Adresse du destinataire des documents de facturation * : 1 chemin du Tissage - 39700 DAMPIERRE -	Adresse du destinataire des documents de facturation * :
* Il s'agit du destinataire des notes de débit/crédit	
GROUPEMENT PROFESSIONNEL	
Ahésion au groupement professionnel ASS DES MAIRES DE FRANCE pour l'année 2022.	Nom et adresse de l'organisme professionnel signataire d'un accord avec la Sacem (fédération ou syndicat représentatif de votre profession) :
ATTENTE TELEPHONIQUE EN MUSIQUE	
Nombre de lignes extérieures pouvant être branchées simultanément sur le système d'attente musicale :	
Si vous faites appel à une société spécialisée dans la fourniture de programmes musicaux, indiquer ses coordonnées :	

n° de Doc 413 Spa 11/08/157 - ANP1



Informations en notre possession		Informations à compléter si modifications	
PÉRIODE(S) DE DIFFUSIONS		Du / / au / / et du / / au / /	
Du 01/09/2022 au 31/08/2023			
Appareils ou supports de diffusion utilisés		Mode de diffusion	
Borne(s) multimédia - Nombre d'appareils ou de points de projection audiovisuelle : 2 - Projections géométriques : Non - Zone d'accès point de vente : Non		<input type="checkbox"/> Appareil audiovisuel <input type="checkbox"/> Lecteur (CD, mini-disques, cassettes, Vinyles, Bandes magnétiques...) <input type="checkbox"/> Lecteur de fichiers numériques sonores <input type="checkbox"/> Radio/ Radio de support numérique <input type="checkbox"/> Radio Cassettes/ CD <input type="checkbox"/> TV/ TV sur support numérique <input type="checkbox"/> Appareil audiovisuel avec casque <input type="checkbox"/> Audioguide(s) <input type="checkbox"/> Borne(s) multimédia <input type="checkbox"/> Casque d'écoute <input type="checkbox"/> DJ(e) <input type="checkbox"/> Juke-box audio <input type="checkbox"/> Juke-box vidéo/avec écran <input type="checkbox"/> Karoké <input type="checkbox"/> Musicien(s) <input type="checkbox"/> Orchestre(s) <input type="checkbox"/> Vidéotransmission	
		Utilisez-vous des haut-parleurs supplémentaires ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si vous faites appel à une société spécialisée dans la fourniture de programmes musicaux, indiquer ses coordonnées :			
PÉRIODE(S) DE DIFFUSIONS		Du / / au / / et du / / au / /	
Du 01/09/2022 au 31/08/2023			
Appareils ou supports de diffusion utilisés		Mode de diffusion	
Casque d'écoute - Nombre d'appareils ou de points de projection audiovisuelle : 2		<input type="checkbox"/> Appareil audiovisuel <input type="checkbox"/> Lecteur (CD, mini-disques, cassettes, Vinyles, Bandes magnétiques...) <input type="checkbox"/> Lecteur de fichiers numériques sonores <input type="checkbox"/> Radio/ Radio de support numérique <input type="checkbox"/> Radio Cassettes/ CD <input type="checkbox"/> TV/ TV sur support numérique <input type="checkbox"/> Appareil audiovisuel avec casque <input type="checkbox"/> Audioguide(s) <input type="checkbox"/> Borne(s) multimédia <input type="checkbox"/> Casque d'écoute <input type="checkbox"/> DJ(s) <input type="checkbox"/> Juke-box audio <input type="checkbox"/> Juke-box vidéo/avec écran <input type="checkbox"/> Karoké <input type="checkbox"/> Musicien(s) <input type="checkbox"/> Orchestre(s) <input type="checkbox"/> Vidéotransmission	
		Utilisez-vous des haut-parleurs supplémentaires ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si vous faites appel à une société spécialisée dans la fourniture de programmes musicaux, indiquer ses coordonnées :			

nu-ox-Photo-414 Spz 11768157 - Ann 1



Société Civile à Capital Variable - 775 575 739 RCS Nanterre
N°SIRET 775 575 739 03 131 - N° de TVA intracommunautaire : FR 42 775 575 739
225 av. Charles de Gaulle - 92528 NEUILLY SUR SEINE CEDEX - FRANCE

www.sacem.fr

Date d'émission le : 01/09/2022

Vos références à rappeler

Numéro de client : 2255423

Contrat N° : 02-10001294489

SACEM
Délégation de Besançon
26 Rue de la Préfecture
CS 41883
25042 BESANCON CEDEX

Informations en notre possession	Informations à compléter si modifications
CONDITIONS DU CONTRAT	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jours d'ouverture par an : 276 - Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire : jusqu'à 25h - Prix d'entrée : 0 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jours d'ouverture par an : - Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire : - Prix d'entrée : - Diffusions au moyen d'audioguides - recettes réalisées : - Diffusions au moyen d'audioguides - dépenses engagées : - Proportion d'œuvres du répertoire Sacem composant l'audioguide (en pourcentage) :
OBSERVATIONS	

Mentionner que... Les instructions demandées sont toutes obligatoires et sont insérées par la SACEM, notamment dans le cadre de la facturation, la comptabilisation et le recouvrement, afin de percevoir les redevances de droits d'auteur et éventuellement la redevance équivalente prévue par l'article L. 216-1 du Code de la Propriété Intellectuelle. Elles sont destinées à la SACEM et ses partenaires. Vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues aux articles 30, 39 et 40 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 que vous pouvez exercer par voie postale, auprès de la SACEM - Conseil du Titulaire - 225, avenue Charles de Gaulle, 92528 Neuilly-sur-Seine Cedex.

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES

ART 2 - REVISION DU MONTANT DES REDEVANCES

Le SACEM s'engage à informer le bénéficiaire du montant des redevances qui réintègreront... d'une part, de la révision des conditions contractuelles de diffusion de la programmation et du mode de diffusion des œuvres musicales en cours de période annuelle... d'autre part, de la modification des modalités d'exploitation de l'établissement... le bénéficiaire doit en informer le SACEM par lettre recommandée, dans un délai de 15 jours à compter de leur réception et, en conséquence, ces nouvelles conditions du contrat... les nouvelles conditions du contrat... seront applicables de plein droit à compter de la date de modification des modalités d'exploitation et/ou du mode de diffusion des œuvres musicales.

ART 3 - NOTIFICATION DES MODALITES D'EXPLOITATION DE L'ETABLISSEMENT ET DES PROCEDURES DE COMMUNICATION DES ŒUVRES MUSICALES AU PUBLIC

Les redevances sont calculées en fonction des modalités d'exploitation et du mode de diffusion des œuvres musicales, le contractant doit notifier à la SACEM les éléments qui constituent les conditions d'exploitation figurant à l'article 2 des conditions particulières... d'une part, à l'expiration de chaque période annuelle même si aucune modification n'est intervenue dans les conditions d'exploitation au cours de cette période, ou, pour les établissements dont l'activité est saisonnière, au début de chaque saison, même si aucune modification n'intervient dans les conditions d'exploitation par rapport à la saison précédente... d'autre part, en cours de période annuelle ou saisonnière en cas de modification des conditions d'exploitation, dans un délai de 15 jours à compter de leur survenance.

Je soussigné, déclare exacts les renseignements portés sur les 3 pages du présent avis de renouvellement et demande à la SACEM de me faire connaître les conditions de reconduction de mon autorisation.

Cachet et signature

Fait le à